

PROJET PEDAGOGIQUE 6 ANS ET PLUS

ville auvergne



L'enfant au centre de nos projets

CENTRE DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT CANTONAL DE SOLIGNAC-SUR-LOIRE
LA GARKIRI- LE CHOCHOTIN ALSH CANTONAL DE SOLIGNAC SUR LOIRE
☎09.50.72.02.33 ☎06.52.93.73.43
AL-SOLIGNAC-BAINS@VILLEAUVERGNE.ORG

ville auvergne



VILLE AUVERGNE

L'ACCUEIL DE LOISIRS CANTONAL DE SOLIGNAC SUR LOIRE
EST GÈRÉ PAR L'ASSOCIATION VILLE AUVERGNE

Association d'éducation populaire profondément marquée par ses valeurs, Ville Auvergne a à cœur de promouvoir une certaine idée de l'égalité des chances, notamment par l'accès pour les jeunes ruraux à des loisirs éducatifs de qualité.

L'association gère les centres de Loisirs de Langeac, Paulhaguet, Lavoute
Chilhac,
Saugues, Bains/Solignac, Siaugues, Saint Paulien/Allègre, Vals, Loudes.

CONTACTER L'ASSOCIATION :
Association « Ville Auvergne »,
Armandon, 43230 SAINT PREJET ARMANDON
06.60.16.76.39 / 04.71.76.88.10
contact@villeauvergne.org
Site internet : villeauvergne.org

PROJET PÉDAGOGIQUE QU'EST-CE QUE C'EST ?

C'est un document synthèse pour les familles et partenaires. C'est un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les parents, enfants, partenaires et l'organisateur. Un projet pédagogique est écrit en fonction des locaux, de l'environnement, du public et surtout des personnes qui le font vivre. Il est l'expression des intentions éducatives. Il se fonde sur des valeurs et cible des objectifs. C'est pourquoi ce projet est propre à notre accueil de loisirs.

La directrice, ici DEVIDAL Clémence, en concertation avec l'équipe pédagogique. Il est basé sur les valeurs portées par l'éducation populaire.

Il est un fil conducteur de toutes les périodes d'accueil de loisirs des mercredis et vacances. Il regroupe des objectifs généraux qui représentent notre démarche pédagogique. Chaque période à son identité propre, par le choix de développer un ou deux sous-objectifs pédagogiques inscrits dans ce projet. Il en découle à chaque fois une thématique nouvelle. Elle est systématiquement expliquée à travers un affichage pour les familles. Cette thématique qui est le point de départ pour la conception des plannings d'activités, d'intervenants et sorties, ainsi que l'organisation de temps forts collectifs.

ENVIRONNEMENT



Nous nous situons sur le département de la Haute Loire, dans l'agglomération du Puy-en-Velay, précisément sur les communes de Bains et Solignac sur Loire. Cette localisation permet d'englober un large territoire qui correspond aux communes de l'ancien canton de Solignac sur Loire qui compte également les communes de St Christophe sur Dolaison, Le Brignon, Bains et Cussac sur Loire.

Nos structures sont à environ 15km chacune du Puy-en-Velay et à 14km l'une de l'autre. Le fait que nos structures soient aux extrémités de cet ancien canton facilite l'accès aux familles en fonction de leurs lieux de résidence, leurs lieux de travail et également les structures éducatives et clubs fréquentés par les enfants. Notre milieu rural, mais proche de la ville qui nous offre beaucoup de paysage naturel et diversifié. Il offre des possibilités de randonnées pédestres, de mini camps et d'activités physiques :



- Lac du Bouchet
- Cascade de la Beaume
- Bois et forêts
- Stades
- terrain de tennis
- Le Vernet
- des grottes

STRUCTURES



Site le CHOCHOTIN (BAINS)

Les enfants disposent d'une grande salle d'activité pouvant être séparée par une cloison, d'une salle de sieste et de sanitaires. Le centre de loisirs de Bains se situe au 91 route des muriers 43370

Solignac sur Loire.

Capacité d'accueil : 52 enfants

Site la GARKIRI (SOLIGNAC SUR LOIRE)
Nous empruntons les locaux de l'école publics de Solignac sur Loire, les enfants disposent d'une grande salle d'activité, la salle de restauration, de sanitaire et d'une aire de jeux extérieurs. Le centre de loisirs de Solignac se situe à l'école public Jean Moulin, route du puy 43370 Solignac sur Loire.
Capacité d'accueil : 60 enfants



L'accueil du public en périscolaire (mercredis) se fait sur Bains toute l'année. Pour les périodes extrascolaires (vacances) l'accueil se fait en alternance, une fois sur Bains et celle d'après sur Solignac sur Loire.

FONCTIONNEMENT

Le fonctionnement général et les tarifs sont identiques sur les deux sites. Les enfants sont accueillis en journée, demi-journée, avec ou sans repas. Ces derniers sont fournis par la cuisine centrale durant toutes les périodes (vacances et mercredis).

NOUS accueillons les enfants de 3 à 14 ans de 7h30 à 18h30

La première inscription :

Lorsqu'un enfant vient au centre pour la première fois, les parents ou responsables légaux doivent nous fournir son dossier d'inscription, accompagné d'une copie de ses vaccins. Nous encourageons les familles à nous signaler d'éventuels changements par la suite (coordonnées, mise à jour de vaccins)

Les réservations :

Les réservations se font à la journée ou à la demi-journée, avec ou sans repas. Nous sommes parfois complets ; nous conseillons donc aux familles de réserver au plus tard une semaine à l'avance et de vérifier que nous avons bien reçu l'information. Nous pouvons prendre des réservations la veille, mais uniquement s'il nous reste de la place (les réservations envoyées le week-end pour le lundi sont à proscrire).

Les réservations peuvent se faire par mail, téléphone, ou SMS. Les personnes qui possèdent les coordonnées de leur « espace famille » peuvent aussi réserver par ce biais. Sur le portail, les réservations doivent se faire au plus tard 3 jours avant, au-delà, elles seront bloquées.

Les absences doivent être signalées au plus tard le jour même, avant 9h.

Accueil d'enfant en situation de handicap :

Pour tout accueil d'enfant en situation de handicap, un point est fait en amont du séjour afin de répondre au mieux aux besoins de l'enfant. Un travail de partenariat avec la famille, le DALHIR et l'équipe éducative de l'enfant est mis en place. Les assistantes sociales de secteur sont également en lien avec la directrice de l'ALSH dans le cas d'une demande particulière. L'objectif est d'adapter l'accueil en fonction du handicap afin que l'enfant s'épanouisse sans se sentir différent.

TARIFICATION :

-Adhésion annuelle familiale : 5 euros

Les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial des familles. Ils tiennent compte du soutien financier au fonctionnement de l'établissement, de la CAF, la MSA et du SIVU (*communes adhérentes au SIVU : Bains, Le Brignon, Cussac sur Loire, St Christophe sur Dolaizon et Solignac sur Loire).

Les factures sont distribuées en fin de vacances (pour les petites vacances) et en fin de mois (pour les vacances d'été). Elles sont remises en main propre si l'enfant est inscrit au centre ce jour-là, ou envoyées par la poste.

Chèques, chèques vacances, virement bancaires et tickets CESU acceptés, nous acceptons également les aides CE.

Compte tenu d'un nombre important d'impayés, nous sommes tenus de refuser la réservation d'un enfant si le solde de la famille est impayé. Nous conseillons donc aux parents ou tuteurs de vérifier qu'ils sont à jour avant de faire une réservation.

	Taux d'effort	Minimum	Maximum	Hors SIVU
Journée	$QF \times 0,0116$	5.70€	10.5€	+2.5€
½ journée	$QF \times 0,00696$	3.42€	6.30€	+1.50€
Forfait semaine (1)	$QF \times 0,0463$	21.5€	46€	+12€

Ce tarif comprend :

- La journée d'animation
- Les éventuelles sorties pédagogiques (pas de supplément sorti)
- Le déjeuner et le goûter (pas de supplément repas)

En revanche, le prix de journée s'entend avec ou sans repas (pas de réduction si l'enfant mange à la maison).

COMMUNICATION

Nous distribuons des plaquettes pour chaque période de vacances, nous imprimons les plaquettes du centre que nous distribuons dans toutes les écoles de notre secteur d'activité.

Ce qui englobe les cinq communes de l'ancien canton :
Solignac sur Loire, bains, le Brignon, Cussac sur Loire et st Christophe sur Dolaison.

Dans ces plaquettes se trouve le programme d'activités, nos tarifs, horaires, adresses, etc.

Vous pouvez également nous joindre sur le site internet Ville Auvergne.

Ce site internet contient les informations nous concernant.
Ce site vient d'être entièrement refait, il est maintenant très fonctionnel.

Nous pouvons voir les programmes de chaque structure et nous pouvons mettre des photos dessus pour les familles puissent voir la vie au centre de loisirs.



L'ÉQUIPE

L'équipe d'encadrement répond aux exigences de la réglementation de la DDCSPP.
Pour certaines activités, elle est renforcée par des intervenants diplômés.

Composition de l'équipe :

- Une directrice, ici DEVIDAL Clémence, diplômée CPJEPS et BPJEPS LTP
- Un animateur permanent, ici SCHUT Anthony, stagiaire BAFA
- Les BAFA et équivalent
- Les stagiaires BAFA
- Les non-diplômés
- Des animateurs vacataires : quatre les périodes de petites vacances et six l'été.
Ils ont pour fonction : l'animation des différents temps de la journée, l'accueil des enfants, la préparation et la mise en place d'activités, la gestion de la vie quotidienne, l'accompagnement pendant le ramassage.
- Des bénévoles de l'association.

Réunion : une réunion hebdomadaire tous les lundis, d'environ une heure, aura pour but de présenter le bilan de la semaine (difficultés rencontrées, préparation des activités de la semaine suivante, besoin matériels, points sur les effectifs...). Pour les animateurs en stage, un suivi régulier est mis en place. Il sera fait en milieu et fin de période grâce à une grille d'évaluation

Bilan de fin de période : pour chaque fin de période, un bilan est établi par l'équipe pédagogique et présenté aux bénévoles de l'association. Cette évaluation sera faite au dernier jour de vacances. Une réunion sera préparée et un questionnaire sera envoyé aux animateurs absents.

L'évaluation porte sur différents critères :

- Quantitatifs : fréquentation, régularité, participations aux activités proposées.
- Qualitatifs : évolution, implication dans les activités, intégration des règles de vie
- Financiers : budget réalisé
- Outils : Fiches présences, retours des animateurs et familles, inscriptions aux activités

LA VIE AU CENTRE

JOURNÉE TYPE

07h30 - 09h30 : accueil du matin

09h30 - 11h00 : activité du matin

11h - 12h : temps libre

12h00 - 13h00 : temps du repas

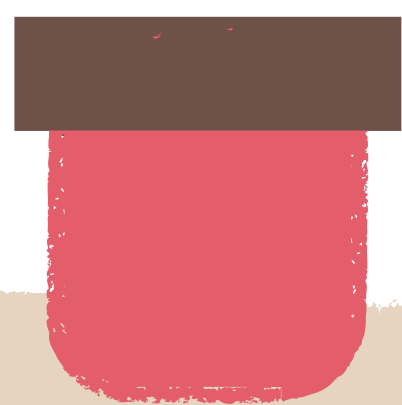
13h00 - 13h45 : temps calme

13h45 - 14h30 : temps libre

14h30 - 16h00 : activité de l'après midi

16h00 - 17h00 : temps du goûter

17h00 - 18h30 : l'heure des papas et mamans



L'ÂLE DE L'ANIMATEUR

Participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs

Accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets

Construire une relation de qualité avec les mineurs qu'elle soit individuelle ou collective

Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités

Assurer la sécurité physique et morale des mineurs

Participer, au sein d'une équipe, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs

IL EST IMPORTANT POUR NOUS

ADHÉRER AUX RÈGLES DE VIE DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

- APPLIQUER ET FAIRE APPLIQUER
LES RÈGLES DE VIE DE L'ACCUEIL

POUVOIR S'ADAPTER

- AUX ENFANTS
- AUX IMPRÉVUS
- AUX CONDITIONS CLIMATIQUES

TRAVAILLER EN ÉQUIPE

- COMMUNIQUER, PARTAGER,
ÉCHANGER
RESPECTER

VEILLER AU BIEN-ÊTRE DES ENFANTS

- ASSURER LA SÉCURITÉ
PHYSIQUE, MORALE ET
AFFECTIVE
- ÊTRE à L'ÉCOUTE

FAVORISER LES ÉCHANGES AVEC LES FAMILLES

- SOURIANT
- AIMABLE
- EN CAPACITÉ DE LES
INFORMER

PRENDRE DU PLAISIR

- IMAGINER, CRÉER, JOUER, PARTICIPER



LES RÈGLES DE VIE DE L'ANIMATEUR

S'assurer que le centre est rangé et propre à chaque fin de journée

Respect des horaires et des pauses (être à l'heure et s'organiser pour les pauses)

Respecter le rythme de la journée (Voir <journée type> dans le projet pédagogique)

Prévenir en cas de retard ou d'absence

Anticiper, Utiliser, Ranger le matériel
SOIGNESEMENT

Il est interdit de fumer sur la structure ni à la vue des enfants



VEILLÉ AU BIEN-ÊTRE DES ENFANTS

SÉCURITÉ PHYSIQUE :

- Législation :
- 1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans
 - 1 animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans

Lorsque vous quittez l'accueil de loisirs pour pratiquer des activités, vous devez :

- Connaître exactement le nombre d'enfants
- Vous informez de la destination et de son itinéraire
- Vous munir d'une trousse à pharmacie vérifiée préalablement
- Prévenir le directeur de votre itinéraire et avoir votre téléphone portable

Déplacement à pied (4 à 20 personnes) :

- Se déplacer en colonnes, par deux, sur le bord droit, avec un animateur devant et un animateur fermant la marche

Déplacement en bus :

- Compter les enfants à chaque montée et descente du bus
- Présence d'un animateur auprès de chaque sortie de secours
- Être constamment vigilant lors du trajet
- Veiller lors de la descente à ce que les enfants ne passent ni devant ni derrière le bus et attendent son éloignement pour traverser

Baignade :

- 1 animateur dans l'eau pour 5 enfants de moins de 6 ans
- 1 animateur dans l'eau pour 8 enfants de plus de 6 ans
- 20 enfants maximum dans l'eau pour les moins de 6 ans
- 40 enfants maximum dans l'eau pour les plus de 6 ans
- Périmètre délimitant la zone de baignade surveillée obligatoire

SÉCURITÉ AFFECTIVE :

Être à l'écoute de l'enfant

Respecter le rythme de vie de chacun

Considérer l'enfant comme une personne à part entier avec son vécu et ses émotions

L'ÉDUCATION CONSISTE À COMPRENDRE L'ENFANT TEL QU'IL EST, SANS LUI IMPOSER L'IMAGE DE CE QUE NOUS PENSONS QU'IL DEVRAIT ÊTRE. << JIDDU KRISHNAMURTI >>

PARCE QUE CE SONT LES VACANCES DES ENFANTS

PENDANT LES TEMPS D'ACCUEIL :

- Je mets en place différents ateliers (coloriages/cartes/constructions...)
- Je me déplace pour accueillir les familles

DURANT LES TEMPS D'ACTIVITÉS :

- Je dois être en mesure de proposer des activités variées et de susciter l'envie chez les enfants
- D'adapter l'activité à chacun sans distinctions de tranches d'âges
- De prendre en compte les idées et envies des enfants
- Je m'investis pleinement et j'investis les enfants (on prépare et on range tous ensemble)

LE RASSEMBLEMENT :

- Indispensable pour attaquer la journée (humeur du jour/activités/règles de vie)
- La parole est aux enfants

AVEC LES ENFANTS :

- J'adopte un langage correct
- Je ne fais pas d'autoritarisme

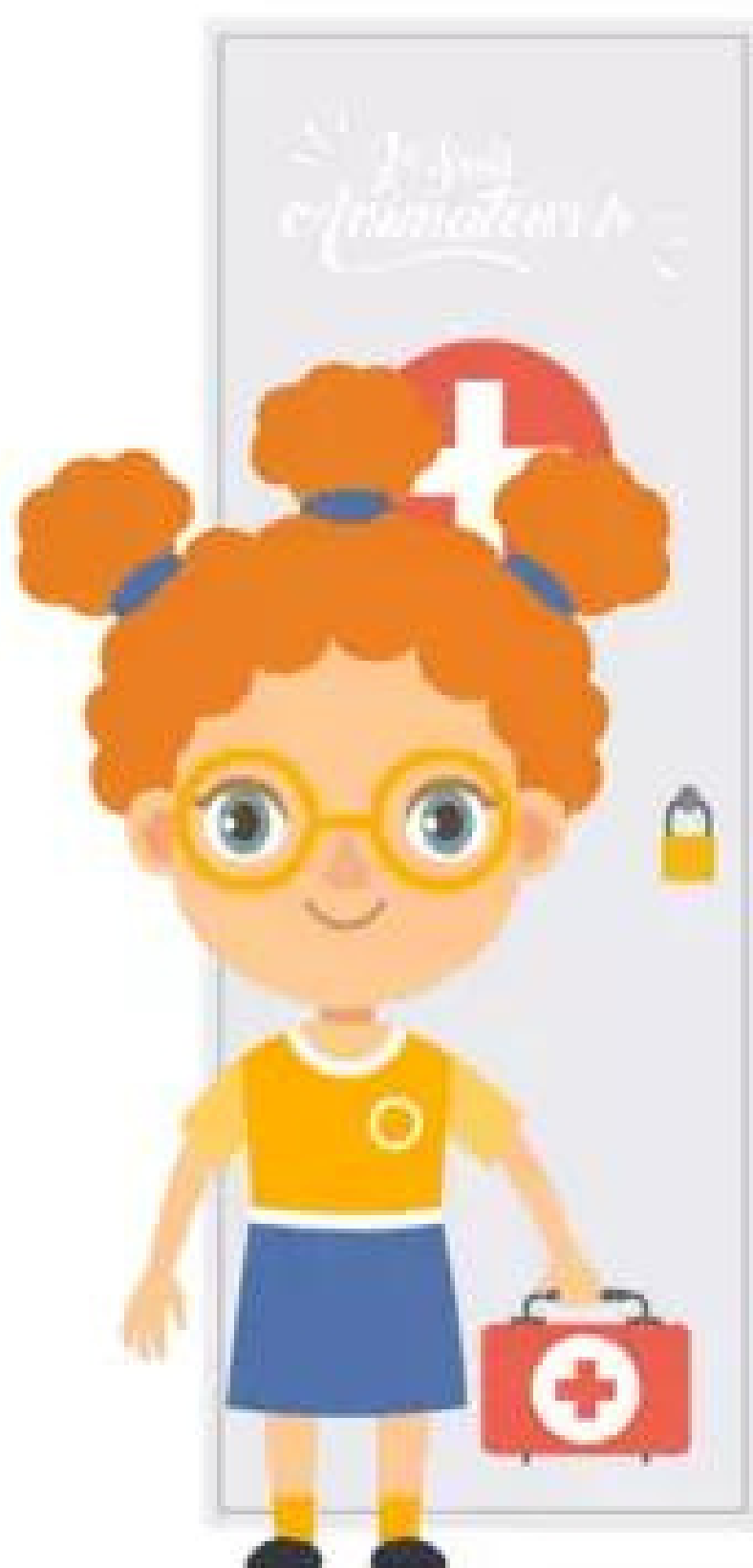
AVEC LES FAMILLES :

- Aimable et souriant
- Je suis en mesure de les informer
- Je retranscris les temps forts de la journée
- Avec un mot positif sur leur enfant

SÉCURITÉ ET HYGIÈNE

Il est recommandé d'équiper sa trousse de secours des produits et matériels ci-dessous :

CONTENU D'UNE ARMOIRE À PHARMACIE EN ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS



MATÉRIEL	CONSOMMABLES			
 PAIRE DE CISEAUX À BOUTS ROND	 THERMOMÈTRE FRONTAL	 COMPRESSES STÉRILES À USAGE INDIVIDUEL	 BANDE ADHÉRIENTE TYPE SPANIBAND	 BANDES DE GAZE ÉLASTIQUES DE DIVERSES TAILLES
 PINCE BRUCELLE	 COURBETTES DE TIGRE	 GANTS EN NITRILE À USAGE INDIVIDUEL	 GANTS STÉRILES À USAGE INDIVIDUEL	 GANTS STÉRILES À USAGE INDIVIDUEL
 ÉPAGNOLS À MAINS DROITES	 POCHE DE FROID	 PANSERMENTS DE DIVERSES TAILLES	 PANSERMENTS SPÉCIAL ANNEAUX	 GANTS STÉRILES À USAGE INDIVIDUEL
SUR AVIS MÉDICAL				
 MÉDICAMENTS ANTI-DOLÉUR ET FÉBRIFÈRES	 MÉDICAMENTS ANTI-SEPTIQUES	 PANSERMENTS STÉRILES	 SERIETTES HYGIÉNIQUES	 PANSERMENTS
 CRÈME CONTRE LES BLESSURES SUPERFICIELLES	 CRÈME CONTRE LES POUSSÉS D'INSECTES	 SÉRUM PHYSIOLOGIQUE EN UNDOSE	 CRÈME SOULAGE HYPOALLERGÉNIQUE À BASE D'ALOEÛL - CRÈME APRÈS-SOLEIL	 PRODUITS ANTI-POUSSE
 CRÈME CONTRE LES POUSSÉS D'INSECTES	 CRÈME CONTRE LES POUSSÉS D'INSECTES	 ANTISEPTIQUE LIQUIDE INCLUANT NON ALCOOLISÉ	 GEL HYPOALLERGÉNIQUE "PURE" À BASE D'ALOEÛL APRÈS-SOLEIL	 PANSERMENTS STÉRILES À USAGE INDIVIDUEL

En cas d'évènement grave :

<https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo25/MENV2216306J.htm>

Vigilance baignade : <http://sports.gouv.fr/preventiondesnoyades>

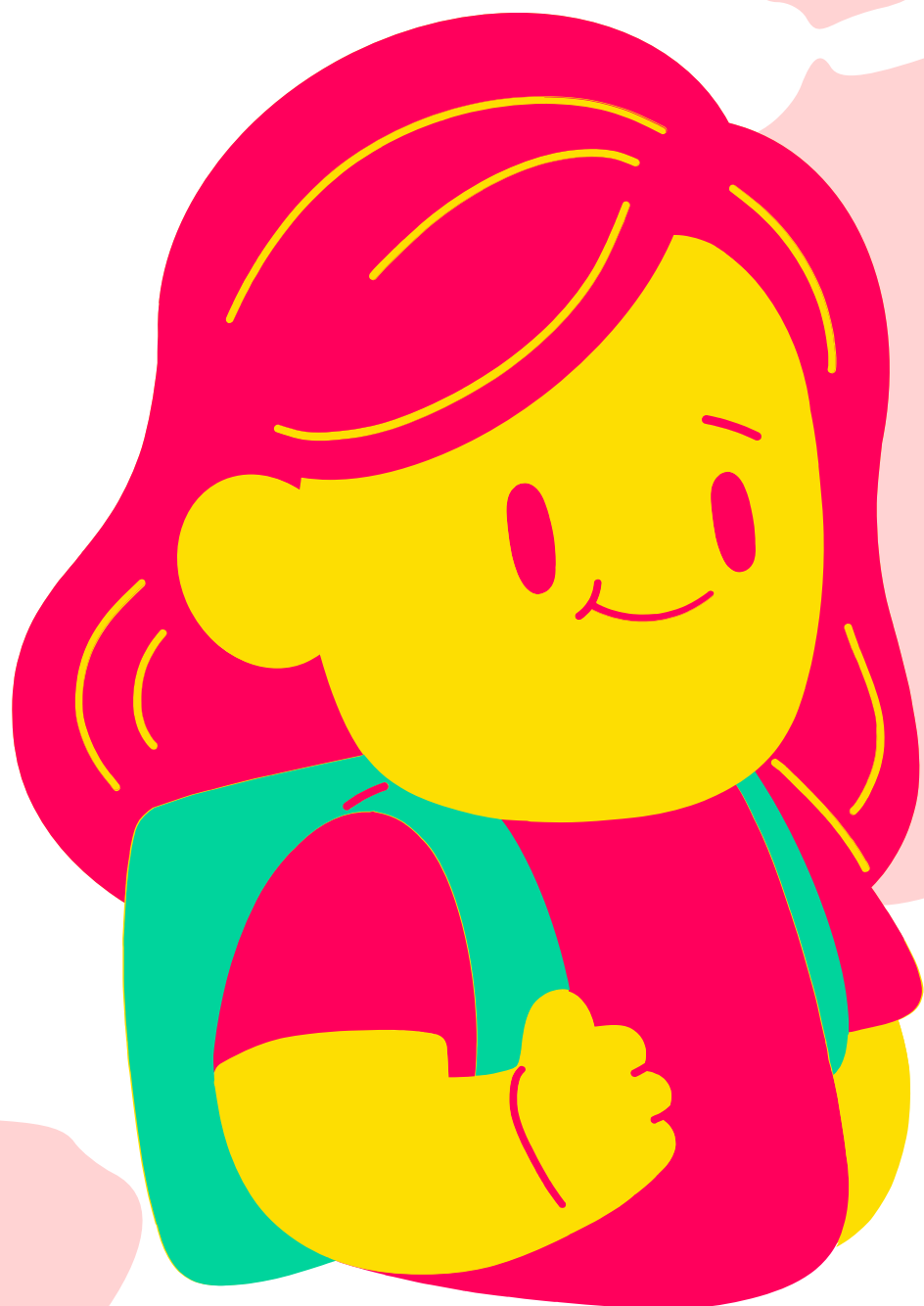
<https://solidarites-sante.gouv.fr/prevention-en-sante/risques-de-la-vie-courante/baignades>

TROUSSEAU DE L'ENFANT

sac à dos

Casquette

Gourde



Crème
solaire en
été

Vêtements et
chaussures
adaptés à la
météo

DIFFÉRENTES ACTIVITÉS

Les activités proposées visent l'apprentissage et l'épanouissement.

Elles tiennent compte de différents facteurs : les intentions éducatives de l'association, l'âge des enfants, les attentes des enfants, des jeunes, des parents, les compétences de chaque animateur.

Le programme d'activités est élaboré par l'équipe d'animation en concertation avec les bénévoles de l'association

Les enfants sont répartis par tranche d'âge durant les activités et les temps calmes.

Les activités manuelles :

Leur but principal est d'amener l'enfant à observer et imaginer. Ce sont des activités d'expression et d'éveil. Des matériaux très simples peuvent servir à fabriquer une foule d'objets. En utilisant le maximum de matériaux de récupération, nous sensibilisons l'enfant au respect de son environnement par le recyclage.

Les activités physiques :

Individuelles ou collectives, elles demandent le respect des règles qui les régissent. Chacun prend conscience de sa place dans le groupe, dans le cadre d'une action collective qui met en avant la solidarité

Les sorties :

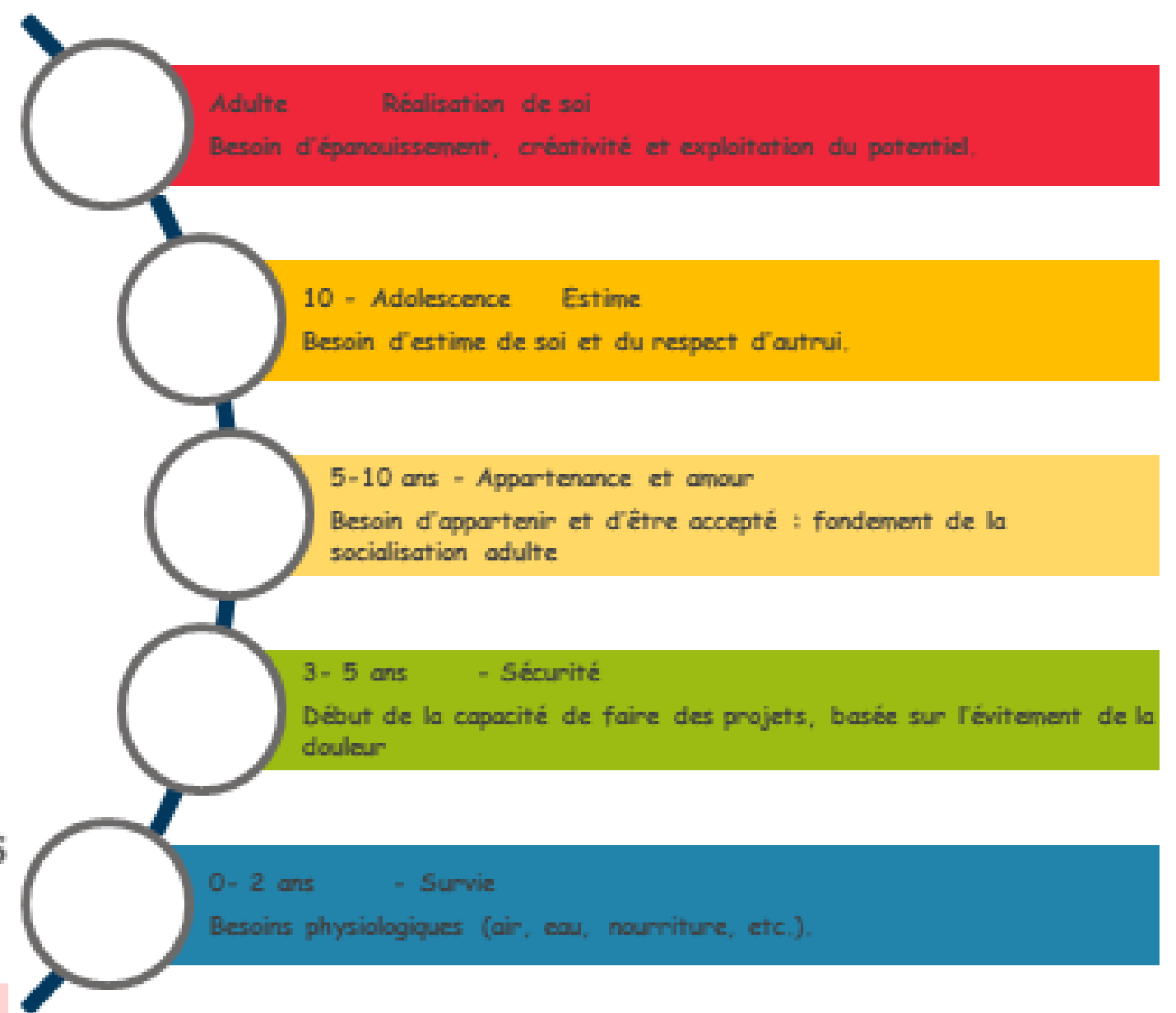
L'accueil propose plusieurs sorties durant la période estivale. Elles ont pour but de réunir les enfants des deux sites sur des lieux extérieurs au Canton. Ces sorties leur permettent de découvrir des environnements différents.

Les activités ludiques :

Tout au long de la journée, différents jeux sont proposés (jeux de société, jeux de cartes, jeux symboliques, grands jeux...). L'enfant communique par le jeu. Il joue seul ou avec les autres, l'animateur les laisse jouer ou joue avec eux.

Les activités d'initiations à la pratique culturelle, artistiques et sportives : Elles éveillent la curiosité de l'enfant et ainsi, lui donnent l'opportunité de trouver un centre d'intérêt.

LEURS BESOINS



Dans la journée, l'alternance activité-repos est indispensable, la durée maximale du maintien de l'attention et de la concentration est :

Capacité d'attention

6 à 8 ans
20-30 min

8 à 10 ans
30 min

10 à 11 ans
30 à 40 min

11 à 12 ans
45 min



LEURS BESOINS

Les besoins

Le rôle de l'animateur

Les types d'activités

Besoins physiques

- Besoin de se dépenser
- Besoin de se reposer
- Besoin de manger équilibré

- Être attentif au rythme de l'enfant
- Responsabilisé l'enfant sur ses besoins

- Mettre en place des jeux sportifs

Besoins intellectuels et cognitifs

- Commence à se tourner vers l'extérieur
- Curiosité

- Mettre en place des projets (intergénérationnels)

- Activités créatives
- Jeux d'imitations
- Jeux de constructions
- Jeux de sensibilisation

Besoins affectifs et sociaux

- Besoin d'autonomie et de sécurité
- Désir de création
- Apprentissage de la vie par le jeu
- Esprit de compétition
- Justice

- Valoriser leurs activités
- L'animateur doit être un modèle apprécié de l'enfant

- Activités de théâtre
- Grands jeux
- Jeux de pistes

Pour résumer

Développement de la dextérité
Augmentation de ses capacités et de sa concentration
Importance d'une bonne qualité de sommeil et alimentaire
Besoin de se dépenser.

LES INTENTIONS ÉDUCATIVES DE LA DIRECTION

À travers le projet pédagogique, des objectifs éducatifs et des moyens sont réfléchis et mise en place par l'équipe d'animation afin de permettre aux enfants de passer un agréable moment au centre de loisirs pendant les vacances.

Nous prenons en compte le développement de chaque enfant, leurs rythmes biologiques et leurs différences. Nous voulons que les enfants se sentent bien au sein du groupe, ainsi tout le monde pourra avancer ensemble et diffuser les savoirs de chacun. Nous voulons donner les moyens aux enfants d'être acteurs de leurs propres vacances.

Former les acteurs
de l'animation

Permettre à l'enfant
de s'épanouir
dans la vie collective




Donner à l'enfant
un rôle d'acteur

Enrichir la culture
de l'enfant

NOS OBJECTIFS

evolution - concidération - vivre ensemble



développer l'accès aux cultures

favoriser l'apprentissage et l'exercice à la citoyenneté

œuvrer à la construction de l'individu

EVALUATION

Une évaluation permet de mieux comprendre les raisons des difficultés rencontrées ou les facteurs de réussite. Les réunions de bilans animés par la directrice chaque semaine permettent aux animateurs de prendre conscience des points positifs et/ou négatifs sur la semaine écoulée. L'objectif est de prendre du recul sur le travail et d'apporter les améliorations possibles pour les autres semaines. En fin de séjour, chaque animateur participe à un bilan sur les différents aspects du séjour.

L'évaluation du projet pédagogique permet de mesurer le degré de satisfaction du public, prendre le temps en équipe et analyser ce qui s'est passé,

Communiquer sur ce qui a été réalisé ou non, corriger, modifier le projet si besoin.

Il est important de se poser les questions sur son propre mode de fonctionnement :




- Qu'est-ce qui fonctionne ?

Qu'est qui ne fonctionne pas ? Pourquoi ?

- Quels sont les facteurs de réussite, les causes de dysfonctionnement ?

- Quelles sont les composantes clés du projet qui valent la peine d'être reproduite ?

Il est aussi important de vérifier si les objectifs ont été atteints afin d'analyser les écarts entre les résultats souhaités et les résultats obtenus.

Objectif Général et opérationnels	Critères d'évaluation	Indicateurs d'évaluation Résultats souhaités	Moyens	Résultats Obtenus		
						

Évaluation des animateurs :

Il est dès le départ nécessaire de mettre en place un système d'accompagnement et d'évaluation des stagiaires BAFA ainsi que les autres animateurs, afin d'échanger avec eux sur les objectifs à atteindre et les moyens pour y parvenir. Les dates de rencontres seront planifiées en amont :

- Début ; l'entretien préalable
- Pendant le séjour, l'entretien intermédiaire
- Et à la fin du séjour ; l'entretien final

Rôle formateur du directeur dans l'accueil d'un stagiaire BAFA :

- Accueillir le stagiaire dans l'ALSH et au sein de l'équipe pédagogique,
- Lui donner des informations sur la vie et le fonctionnement de la structure, les possibilités et les contraintes ;
- Lui présenter les intentions éducatives de l'organisateur (projet éducatif) ;
- L'impliquer dans l'élaboration du projet pédagogique ;
- Le conseiller et le guider dans la préparation de ses animations,
- L'aider à découvrir le plus grand nombre possible de pratiques pédagogiques et éducatives différentes ;
- Évaluer la pratique du stagiaire et apprécier sa capacité à évoluer et à progresser à partir de l'observation et de l'analyse de sa pratique d'animation.

CONCLUSION

Ce document constitue le cadre de référence du déroulement de l'année. Il indique les orientations fondamentales de l'accueil de loisirs, les objectifs poursuivis par l'équipe d'animation, ainsi que les moyens mis en œuvre.